

### Cumul des mandats : la faute du Sénat Ils les cumulent !

Les sénateurs se sont montrés cette nuit à la hauteur de leur réputation, voire de leur caricature. En refusant par une claire majorité de mettre fin au cumul des mandats, la Chambre dite «haute» a formulé précisément sa définition de la politique : une chasse gardée avec le maximum de pouvoirs de toute sorte à distribuer au minimum de mains. Exit la perspective d'une revitalisation du personnel politique, en direction des jeunes, des femmes, des minorités, des profils socioprofessionnels variés.

Car tel était bien l'enjeu de cette promesse de campagne de François Hollande : que le visage de la France, tel qu'il se dessine de fait à travers ses représentants, ne se résume pas à l'auguste et mol profil d'un vieux mâle blanc cumulant une demi-douzaine de fonctions clés dans «son» territoire, «sa» ville, «sa» région. Que les sénateurs ne se plaignent pas de ressentir le souffle acide de la défiance des citoyens quand celle-ci carbure justement à ce type de comportements politiques. Que les élus, dans un cercle plus large, ne se lamentent pas de la montée du populisme quand une partie d'entre eux bloque la démocratisation de la société française.

Quant aux citoyens, ceux qui votent encore et ceux qui n'y songent même plus, ceux qui souhaiteraient entrer en politique ou ceux qui ne croient plus que ce soit possible, ils se réveillent ce matin avec un drôle de sentiment : les nuits du Sénat ne font pas avancer le pays mais travaillent - avec quelle ardeur ! - à le figer un ou deux siècles en arrière.

Nicolas DEMORAND Directeur de Libération

### Avec les voix de 25 socialistes, les sénateurs se sont exonérés dans la nuit de la loi interdisant le cumul des mandats.

Au moins 211 sénateurs veulent pouvoir continuer à cumuler. Ils ont refusé de se voir appliquer le projet de non-cumul des mandats en adoptant, dans la nuit de mercredi à jeudi, des amendements leur laissant la possibilité de garder un mandat local. Contre l'avis du ministre de l'Intérieur Manuel Valls et avec les voix de 25 socialistes, dont le président du groupe François Rebsamen.



(Photo Joël Saget. AFP)

### Les sénateurs ont adopté trois amendements leur permettant de conserver un mandat local.

Ils ont adopté trois amendements similaires déposés par le groupe RDSE, à majorité PRG, l'UMP, et l'UDI-UC par 211 voix pour et 83 contre et **qui laisse, expressément, aux sénateurs la possibilité d'exercer**, en plus de leur mandat de parlementaire, un mandat exécutif local: maire, président ou vice-président de conseil général ou de conseil régional. Point d'orgue d'une journée où les pro-cumul ont défendu leur position dans une ambiance parfois houleuse.

**Ce qui précède nous laisse perplexes quand on sait à quel point le pouvoir d'achat des fonctionnaires est quant à lui de plus en plus ponctionné !!!**

**La rigueur ne devait elle pas s'appliquer à tous y compris la classe politique ?**